

N° 34/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 juin 2020

OBJET : TRAITEMENT DES BOUES D'EPURATION PERIODE COVID-19

Le vingt six juin deux mille vingt à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : BLANC Serge

Convocation en date du : 15 juin 2020

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles,

ABSENTS : AUBERT Sylvain, GRIVEL Norbert, TEMPIER Nicolas

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans la cadre de la pandémie Covid-19, les boues non hygiénisées produites par la Station d'épuration après le début de l'épidémie ne peuvent pas être épandues. Des solutions alternatives d'élimination et de valorisation doivent être envisagées (Instruction ministérielle du 02 avril 2020 – Décret n°2020-453 du 21 avril 2020).

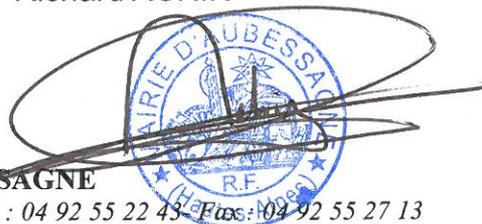
L'entreprise Recytec propose une déshydratation des boues liquides puis transfert et traitement au centre de compostage d'Orcières, solution évaluée à 6934.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'adopter une solution alternative pour le traitement des boues d'épuration, dans le contexte du Covid-19
- **CHARGE M.** Le Maire de solliciter une aide financière de l'Agence de l'Eau pour la gestion exceptionnelle des boues d'épuration de la station du bourg de Chauffayer

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 45 - Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr